ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

MON ENFANT À L'ÉCOLE MATERNELLE

LYCÉE FRANÇAIS MARCEL PAGNOL D'ABUJA

GUIDE PRATIQUE DES PARENTS

TABLE DES MATIÈRES

02 Préambule

04 L'école maternelle en pratique

05 L'école maternelle en quelques mots

09 Être parent d'élève

12 La santé et la sécurité de mon enfant

14 La scolarisation des enfants handicapés

15 Les programmes détaillés

17 Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

17 Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

17 Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

18 Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

19 Explorer le monde

PRÉAMBULE

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux.
L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.

À l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles ; il devient progressivement un élève. Il découvre l'univers de l'écrit.
Le programme de l'école maternelle, sans horaire contraignant, présente les grands domaines d'activité à aborder sur les trois années qui précèdent l'entrée dans la scolarité obligatoire ; il fixe les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir avant le passage à l'école élémentaire. La mise en œuvre du programme doit prendre en compte les étapes et le rythme du développement de l'enfant.

L'école maternelle a un rôle essentiel dans l'observation et la prévention des difficultés ou des troubles, rôle qu'elle doit assumer pleinement, en particulier pour les troubles spécifiques du langage.

A
B
C

L'école maternelle en pratique

Votre enfant vient d'entrer à l'école maternelle. Sa réussite dépend largement du dialogue qui va s'établir entre les personnels de l'école et vous ainsi que de votre implication dans l'accompagnement de son parcours. Pour vous aider, ce guide rassemble des conseils et quelques informations pratiques.

- 1 -

L'école maternelle : qu'est-ce que c'est ?

La première étape de l'école primaire

L'école primaire, organisée en cycles, regroupe l'école maternelle (petite, moyenne et grande section) et l'école élémentaire.
Les enseignements se déroulent sur une durée de vingt-quatre heures, du lundi matin au vendredi après-midi, trente-six semaines par an. Deux heures par semaine d'aide personnalisée sont offertes, au-delà des vingt-quatre heures, aux enfants rencontrant des difficultés.

De la petite à la grande section, les enfants apprennent à vivre ensemble, à communiquer avec les adultes et les autres enfants. Ils découvrent le monde qui les entoure et préparent leur rentrée à l'école élémentaire.

Mon enfant entre à l'école maternelle :

À partir de quel âge ?

Les enfants, de quelque nationalité qu'ils soient , peuvent y être accueillis à la rentrée scolaire à partir de 2 ans dans l'année en cours. Les enfants doivent en particulier avoir acquis une propreté corporelle suffisante et régulière.

Que va-t-il y apprendre ?

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences, selon des démarches adaptées, afin de préparer sa réussite au cours préparatoire. L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. Les apprentissages se structurent autour des domaines d'activité suivants :

- s'approprier le langage ;
- agir et s'exprimer avec son corps ;
- découvrir l'écrit ;
- découvrir le monde ;
- devenir élève ;
- percevoir, sentir, imaginer, créer.

A
B
C
D
E
F
G
H
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

L'école maternelle au quotidien

Une journée type à l'école maternelle.

L'organisation du temps à l'école est adaptée aux rythmes des jeunes enfants.
Tout au long de la journée, les enfants sont placés en situation d'activités visant des apprentissages précis dans des domaines variés. Ces activités prennent parfois la forme de jeux : c'est plus souvent le cas en petite section, ça l'est de moins en moins en grande section où apparaissent des exercices dirigés. Toutes les activités favorisent l'apprentissage de la langue, qui constitue l'objectif prioritaire du programme de l'école maternelle. La progressivité des activités est conçue sur l'ensemble du cycle maternel et, bien évidemment, dans le cadre de l'année scolaire. Les formes d'activités font alterner des groupes restreints souvent appelés « ateliers » et des moments de regroupement. Ces regroupements sont l'occasion pour l'enseignant de présenter les activités et de donner les consignes ou bien de faire un bilan de ce qui a été réalisé, de commenter les réussites, de repérer et expliquer les erreurs ou les difficultés, de mettre en évidence ce qui doit être retenu.
Les enfants s'expriment face à leurs camarades et les écoutent ; ils découvrent les règles de communication dans un groupe. C'est souvent lors de regroupements que l'enseignant raconte ou lit des histoires et organise des échanges pour s'assurer que le sens en a été compris. C'est aussi pendant des regroupements que les enfants chantent, disent des comptines ou des poèmes de mémoire ou apprennent de nouveaux textes.

L'école maternelle au quotidien

L'objectif de faire réussir chaque élève anime les enseignants qui choisissent les situations pédagogiques adaptées et les présentent aux enfants. Si besoin, une aide personnalisée est mise en place pour permettre à chacun d'atteindre les objectifs fixés. L'école maternelle est attentive aux besoins particuliers des jeunes enfants et leur apporte des réponses adaptées.

> *L'école maternelle est attentive aux besoins particuliers des jeunes enfants et leur apporte des réponses adaptées*

L'accueil est un temps privilégié d'écoute et d'attention portée à chaque enfant et aux adultes qui l'accompagnent. Il favorise la séparation dans la sérénité.

C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école. Limité dans le temps, il se tient habituellement dans la classe. Il a une importance particulière en petite section.

Les récréations constituent une pause dans les activités d'apprentissage au cours de chaque demi-journée. Elles sont un peu plus longues qu'à l'école élémentaire.

Ce sont des moments éducatifs : des activités motrices sont possibles dans un espace aménagé pour répondre aux besoins physiques des enfants et sous la surveillance des enseignants. Elles favorisent les contacts entre enfants d'âges différents et la responsabilisation des plus grands. Se déroulant en plein air aussi souvent que possible, ces moments concourent à une bonne hygiène de vie.

Mes interlocuteurs

L'enseignant responsable de la classe de votre enfant est votre premier interlocuteur pour tout ce qui concerne les apprentissages et la vie en classe. Vous pouvez aussi vous adresser au directeur de l'école, qui est responsable de son bon fonctionnement.

- 2 -

Être parent d'élève

En accompagnant votre enfant dans sa scolarité, vous pouvez l'aider à réussir. Accompagner votre enfant, c'est d'abord vous tenir régulièrement informé de ce qui se passe dans la classe et à l'école, et saisir autant que possible les occasions d'y être présent. C'est aussi encourager votre enfant. C'est encore l'aider à développer son autonomie et son sens des responsabilités, lui apprendre le respect de lui-même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie en commun

Je souhaite être informé

En tant que parent, membre de la communauté éducative, vous disposez de droits reconnus et garantis par le code de l'éducation.

Le premier de vos droits est d'être informé, directement et régulièrement, lors des rencontres personnelles avec l'enseignant, des progrès et des difficultés de votre enfant, des mesures éventuellement prises pour l'aider ainsi que de son comportement à l'école.

Les parents sont tenus régulièrement informés des résultats et du comportement scolaires de leurs enfants, notamment par l'intermédiaire du livret scolaire. Le directeur de l'école veille aussi à ce qu'une réponse soit donnée aux demandes d'informations et d'entrevues que vous présentez.

Je dialogue avec l'école

Vous vous interrogez sur la scolarité de votre enfant ou sur sa vie en classe ? N'hésitez pas à demander un rendez-vous personnel à l'enseignant responsable de sa classe. Dans tous les cas, c'est votre premier interlocuteur.
Si vous ne comprenez pas ou si vous n'êtes pas d'accord avec une décision concernant votre enfant, la première démarche consiste à dialoguer avec l'enseignant responsable de la classe de votre enfant l'intermédiaire du livret scolaire.

Je souhaite participer à la vie de l'école

Le plus sûr moyen de participer à la vie de l'école est de voter lors de l'élection des représentants de parents d'élèves qui siègent au conseil d'établissement et, pourquoi pas, si vous souhaitez vous impliquer davantage, d'être candidat à ces élections. Le parent élu assure un lien entre l'équipe éducative (directeur, enseignants) et les autres parents ; il assiste au conseil d'établissement.

M’investir dans le conseil d’établissement

Le conseil d’établissement réunit les enseignants, la direction, le COCAC et les représentants de parents d’élèves.
Il vote le règlement intérieur et adopte le projet d’établissement. Il donne des avis et fait des suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l’école (hygiène, sécurité des enfants).
Lors de sa première réunion, le conseil d’établissement examine les conditions d’organisation du dialogue avec les parents. Il peut prévoir toute action supplémentaire pour tenir compte des spécificités locales et des orientations du projet d’établissement.

Élection des représentants de parents d’élèves

Les représentants des parents d’élèves au conseil d’établissement sont élus chaque année, au milieu du mois d’octobre. Vous pouvez voter dans le bureau de vote ouvert à l’école. Chaque parent, quelle que soit sa situation (marié ou non, séparé, divorcé...) est électeur et éligible. L’élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.

Chaque liste doit comporter au moins deux noms et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

Vous pouvez constituer une liste, même si vous n'êtes pas membre d'une association de parents d'élèves représentée dans l'école que fréquente votre enfant.

Les représentants de parents d'élèves participent au bon fonctionnement de l'école et peuvent faire valoir utilement le point de vue des familles. L'élection est donc un acte important pour chaque parent.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser au chef d'établissement.

Comprendre et participer à la vie de l'école, c'est aider notre enfant à réussir

- 3 -

La santé et la sécurité de mon enfant

La prévention

Au moment de l'inscription

Vous devez présenter le carnet de vaccination de votre enfant à jour. Pour la fréquentation scolaire, les vaccinations contre les maladies suivantes sont obligatoires : diphtérie, tétanos, poliomyélite (vaccins souvent associés à celui de la coqueluche). D'autres sont vivement recommandées : vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). Soyez vigilant sur les dates de rappel.

Conseil :

Favorisez son sommeil. Fixez une heure raisonnable pour le coucher et privilégiez la régularité. Vous pouvez lui expliquer que le sommeil est important pour grandir, se remettre des fatigues de la journée et être prêt le lendemain pour apprendre.

Les soins et les situations d'urgence à l'école

Le protocole national
Un protocole sur l'organisation des soins et des urgences dans l'école décrit les conditions d'organisation des soins. Des consignes précises sur la conduite à tenir en cas d' urgence doivent être affichées dans l'école. Une ligne téléphonique permettant de contacter les services d'urgence doit être accessible en permanence. Dans tous les cas graves, la famille est prévenue ainsi que le chef d'établissement.

Conseil :
Veillez à son alimentation. Préparez-lui un petit déjeuner complet qu'il prendra avant de partir à l'école, évitez les produits de grignotage trop salés, trop gras ou trop sucrés

L'assurance scolaire

L'assurance scolaire garantit les dommages que votre enfant pourrait causer, mais aussi ceux qu'il pourrait subir. Elle ne peut pas être demandée pour les activités obligatoires à l'école, mais il est vivement recommandé d'en souscrire une. En revanche, elle est requise pour participer à une activité facultative (sortie scolaire). De plus, les organisateurs d'activités périscolaires peuvent exiger des élèves qu'ils soient assurés pour les risques liés à ces activités. Enfin, il est recommandé que votre enfant soit assuré pour les trajets et les activités extrascolaires (sportives, etc.)

Si mon enfant est allergique ou soumis à un traitement médical

Si votre enfant nécessite une prise en charge particulière liée à son état de santé (médicaments d'urgence, régime alimentaire, etc.), vous pouvez demander à l'école d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI) qui sera rédigé en concertation entre l'infirmière, le chef d'établissement , l'enseignant et vous-même.

L'école peut établir un projet d'accueil individualisé si la santé de votre enfant le nécessite.

- 4 -

La scolarisation des enfants handicapés

L'accueil à l'école maternelle

Un enfant handicapé peut être scolarisé dès l'âge de deux ans à l'école maternelle, comme tout autre enfant.

Pour rechercher avec vous les modalités les mieux adaptées aux besoins de votre enfant, la démarche la plus judicieuse consiste pour vous à faire évaluer la situation de handicap qui est la sienne.

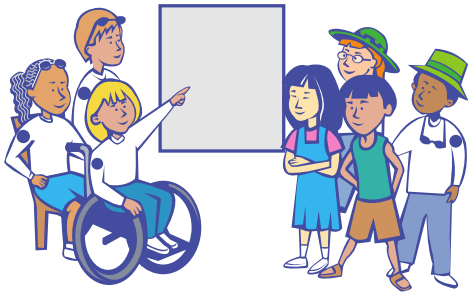

La scolarisation individuelle

Si votre enfant présente un handicap nécessitant des conditions d'accueil particulières, par exemple s'il a besoin d'un matériel spécifique, son PPS (programme personalisé de scolarisation) précisera les aménagements nécessaires ainsi que, éventuellement, l'attribution d'une aide humaine individuelle ou mutualisée.

Les programmes détaillés

Donner à chaque enfant les clés du savoir et les repères de la société dans laquelle il grandit est la première exigence de la République et l'unique ambition de l'école primaire.

- 1 -

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Le mot « langage » désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et, progressivement, lit et écrit. L'école maternelle permet à tous les enfants de mettre en œuvre ces activités en mobilisant simultanément les deux composantes du langage :

-Le langage oral : utilisé dans les interactions, en production et en réception, il permet aux enfants de communiquer, de comprendre, d'apprendre et de réfléchir. C'est le moyen de découvrir les caractéristiques de la langue française et d'écouter d'autres langues parlées.

-Le langage écrit : présenté aux enfants progressivement jusqu'à ce qu'ils commencent à l'utiliser, il les habitue à une forme de communication dont ils découvriront les spécificités et le rôle pour garder trace, réfléchir, anticiper, s'adresser à un destinataire absent. Il prépare les enfants à l'apprentissage de l'écrire-lire au cycle 2.

- 2 -

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles.

Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps. Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

- 3 -

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et

vocales) et aux arts du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.). L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants à ces univers artistiques ; elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle que chacun accomplit durant ses scolarités primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs.

- 4 -

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

4.1 - Découvrir les nombres et leurs utilisations

Depuis leur naissance, les enfants ont une intuition des grandeurs qui leur permet de comparer et d'évaluer de manière approximative les longueurs (les tailles), les volumes, mais aussi les collections d'objets divers (« il y en a beaucoup », « pas beaucoup », etc.). À leur arrivée à l'école maternelle, ils discriminent les petites quantités, un, deux et trois, notamment lorsqu'elles forment des configurations culturellement connues (dominos, dés).
Enfin, s'ils savent énoncer les débuts de la suite numérique, cette récitation ne traduit pas une véritable compréhension des quantités et des nombres.
L'école maternelle doit conduire progressivement chacun à comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des quantités (usage cardinal) et d'exprimer un rang ou un position dans une liste (usage ordinal). Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques puis numériques.
Il nécessite un enseignement structuré, pendant toute la durée du cycle 1, afin qu'à l'issue de l'école maternelle les connaissances et compétences acquises forment un socle solide sur lequel appuyer les apprentissages ultérieurs.

4.2 - Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement des formes (carré, triangle, etc.) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire, etc.). À l'école maternelle, ils construisent des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs. L'approche des formes planes, des objets de l'espace, des grandeurs, se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets. Cette approche est soutenue par le langage : il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'identification de premières caractéristiques descriptives. Ces connaissances qui resteront limitées constituent une première approche de la géométrie et de la mesure qui seront enseignées aux cycles 2 et 3.

- 5 -

Explorer le monde

5.1 - Se repérer dans le temps et l'espace

Dès leur naissance, par leurs activités exploratoires, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales et temporelles de leur environnement immédiat. Ces perceptions leur permettent d'acquérir, au sein de leurs milieux de vie, une première série de repères, de développer des attentes et des souvenirs d'un passé récent.
Ces connaissances demeurent toutefois implicites et limitées. L'un des objectifs de l'école maternelle est précisément de les amener progressivement à considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours, et à commencer à les traiter comme telles. Elle cherche également à les amener à dépasser peu à peu leur propre point de vue et à adopter celui d'autrui.

Chaque activité est l'occassion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

5.2. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

À leur entrée à l'école maternelle, les enfants ont déjà des représentations qui leur permettent de prendre des repères dans leur vie quotidienne. Pour les aider à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure, l'enseignant propose des activités qui amènent les enfants à observer, formuler des interrogations plus rationnelles, construire des relations entre les phénomènes observés, prévoir des conséquences, identifier des caractéristiques susceptibles d'être catégorisées. Les enfants commencent à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant ; ils manipulent, fabriquent pour se familiariser avec les objets et la matière.

À l'école maternelle, votre enfant va progressivement apprendre à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants et à découvrir le monde qui l'entoure.

Comment est organisée sa scolarité ?
Que doit-il apprendre ?
Comment un enfant est-il aidé en cas de difficulté ?
Quels sont vos droits et vos devoirs de parents ?
Qui seront vos interlocuteurs ?

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, le lycée français Marcel-Pagnol d'Abuja vous propose ce guide. Vous y trouverez les programmes d'enseignement et des conseils pratiques pour accompagner votre enfant dans sa scolarité.

www.ecolefrancaiseabuja.com
+2348033154741